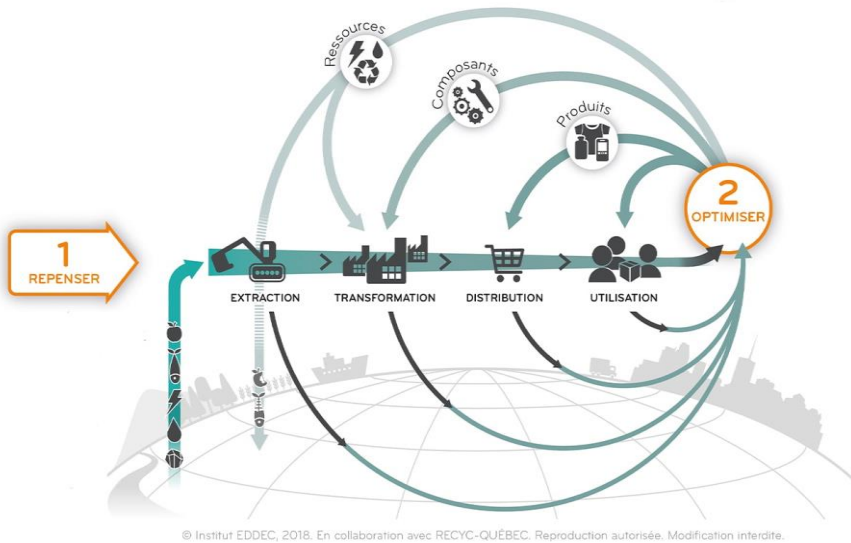


L'économie circulaire



Le rapport 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) le confirme : nous devons agir maintenant pour contrer la crise climatique actuelle. Au Québec, nous avons établi des objectifs concrets de réduction, de réemploi et de recyclage des matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire.

Le modèle de l'économie circulaire est un système qui incite à :

- Repenser le système dans une logique circulaire.
- Optimiser l'utilisation des ressources à chaque étape du cycle de vie d'un bien ou d'un service pour générer le moins de rejets et de gaspillage possible.

En plus de diminuer l'empreinte environnementale, l'économie circulaire contribue au bien-être des individus et des collectivités.

Source : Recyc-Québec

Ses bénéfices

Le commerce de seconde main : dépenser moins et épargner plus!

Les ressources locales : tirer profit de nos richesses naturelles et des entrepreneurs innovants.

L'esprit collectif : collaborer pour mieux intégrer des gestes respectueux de l'environnement.

Favoriser le bien-être des communautés : une économie circulaire signifie une planète où il fait bon vivre.

Comme vous pouvez le voir, l'économie circulaire génère plusieurs retombées positives!

**Écocentre et Centre de valorisation
des matières résiduelles (CVMR)**
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7
819-339-5671
mrcao@mrcao.qc.ca